

Rachat de SFR – la CFDT interpelle Orange, Free et Bouygues Télécom pour des garanties sociales fortes

Alors **qu’**Orange, Free et Bouygues ont conjointement formulé une offre de rachat de SFR, la F3C CFDT – première organisation syndicale du secteur et seule représentée dans les quatre entreprises – adresse une lettre ouverte aux dirigeants pour rappeler leurs responsabilités sociales.

Le secteur des télécoms est à un tournant : les usages numériques explosent, mais les **restructurations se multiplient et l’emploi est sous pression**. Cette opération de concentration, si elle devait aboutir, ne peut se faire au détriment des salariés ni de l’écosystème économique et social.

La CFDT alerte : **des milliers d’emplois sont en jeu** – dans les sièges, les boutiques, les centres de relation client, chez les sous-traitants, dans les filiales. L’ensemble du secteur sera impacté.

C’est pourquoi la CFDT exige que des garanties sociales fortes soient posées avant toute validation de l’opération :

- Une clause de non-dégradation sociale : maintien des acquis, des conditions de travail, gel des licenciements, plan de formation pour les mobilités internes.
- La création d’un fonds de sécurisation des parcours professionnels, financé par les entreprises.
- Une responsabilité sociale étendue aux sous-traitants.
- Le retour des emplois délocalisés en France pour compenser les doublons liés au rachat.
- Et une clause ESG intégrant les enjeux écologiques et de souveraineté numérique.

Le secteur des télécoms n’est pas un simple jeu industriel : il engage des femmes et des hommes, des territoires, des compétences. Nous demandons l’ouverture immédiate d’une négociation sociale tripartite – entreprises, syndicats, pouvoirs publics – pour encadrer cette opération.

La CFDT restera mobilisée pour que ce rachat ne se fasse pas au détriment des salariés.